



## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Produit: **Nitrate de sodium**

Date de mise à jour le : 24.03.2023

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

#### 1.1. Identificateur de produit

## Nitrate de sodium

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit chimique

Utilisation appropriée: matière première, produit chimique de procédé, sels inorganiques, agents thermoconducteurs, industrie agricole, produit de formulation

Pour le détail des usages identifiés du produit, se référer à l'annexe de la fiche de données de sécurité.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité



**Mon-Droguiste.Com**

39 Bis Rue Du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : [contact@mon-droguiste.com](mailto:contact@mon-droguiste.com)

Web : [www.mon-droguiste.com](http://www.mon-droguiste.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)



## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Produit: **Nitrate de sodium**

Date de mise à jour le : 24.03.2023

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Ox. Sol. 2

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

Eye Dam./Irrit. 2

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Danger

Mention de Danger:

H272

Peut aggraver un incendie; comburant.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseil de Prudence (Prévention):

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P280

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux ou du visage.

P220

Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.

Conseils de prudence (Intervention):

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P311

Si l'irritation oculaire persiste : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501

Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.



## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Produit: **Nitrate de sodium**

Date de mise à jour le : 24.03.2023

### 2.3. Autres dangers

#### Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

Pas de dangers particuliers connus, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales répondant aux critères PBT (persistant/bioaccumulatif/toxique) ou aux critères vPvB (très persistant/très bioaccumulatif). Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

#### Caractérisation chimique

nitrate de sodium  $\text{NaNO}_3$

contient:antimottant, agent d'écoulement libre

#### Ingrédients soumis à réglementation

Aromatic hydrocarbons, C10-13, reaction products with branched nonene, sulfonated, sodium salts

Teneur (W/W): > 0 % - < 0,2 %

Numéro CAS: 1258274-08-6

Skin Corr./Irrit. 2

Eye Dam./Irrit. 1

Aquatic Chronic 3

H318, H315, H412

nitrate de sodium

Teneur (W/W):  $\geq 99$  %

Numéro CAS: 7631-99-4

Numéro-CE: 231-554-3

Numéro d'enregistrement REACH:

01-2119488221-41

Ox. Sol. 2

Eye Dam./Irrit. 2

H272, H319

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.



## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Produit: **Nitrate de sodium**

Date de mise à jour le : 24.03.2023

---

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical. Après inhalation de produits de décomposition: Inhaler immédiatement une dose-aérosol de corticostéroïde.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Dangers: Risque de formation de méthémoglobine après ingestion.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), pour faire régresser une méthémoglobinémie: administrer du chlorure de toluonium. Après inhalation de produits de décomposition: Prophylaxie de l'oedème pulmonaire.

---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:  
eau pulvérisée

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:  
poudre ABC, dioxyde de carbone

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Substances dangereuses: oxydes d'azote

Conseil: Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie à proximité.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Équipement particulier de protection:



## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Produit: **Nitrate de sodium**

Date de mise à jour le : 24.03.2023

Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

La substance / le produit est un oxydant et peut fournir de l'oxygène pour stimuler ou accélérer la combustion de substances / produits organiques ou autres combustibles.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols, utiliser un appareil de protection respiratoire.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de grandes quantités: Ramasser par un moyen mécanique. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Maintenir les récipients hermétiquement clos. Assurer une aération/ventilation adaptée pour les machines de transformation et les installations de transport. Protéger de l'humidité. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

La substance/le produit n'est pas combustible.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des substances susceptibles d'être oxydées. Séparer des agents réducteurs. Séparer des sels d'ammonium.

Matériaux adaptés: acier inox 1.4541, acier inox 1.4571, Polyéthylène haute densité (PEHD), Polyéthylène basse densité (PELD), Matière plastique renforcée fibres de verre (GRP), verre, émaillé(e)(s), acier au carbone (acier), caoutchouté, aluminium

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver le récipient bien fermé.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir les scénarios d'exposition dans l'annexe de la Fiche de Données de Sécurité.



## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Produit: **Nitrate de sodium**

Date de mise à jour le : 24.03.2023

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

| Pas de limites connues d'exposition professionnelle spécifiques à la substance.

#### PNEC

eau douce: 0,45 mg/l

eau de mer: 0,045 mg/l

libération sporadique: 4,5 mg/l

station d'épuration: 18 mg/l

#### DNEL

travailleur:

Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation: 36,7 mg/m<sup>3</sup>

travailleur:

Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée: 20,8 mg/kg

consommateur:

Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée: 12,5 mg/kg

consommateur:

Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation: 10,9 mg/m<sup>3</sup>

consommateur:

Exposition à long terme - effets systémiques, par voie orale: 12,5 mg/kg

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas de formation de poussières. Filtre à particules de faible capacité de rétention pour particules solides (par ex. EN 143 ou 149, Type P1 ou FFP1).

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN ISO 374-1)

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) (EN 166)



## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Produit: **Nitrate de sodium**

Date de mise à jour le : 24.03.2023

### Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

### Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Ne pas respirer les poussières. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Prendre une douche après le travail.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière:	solide	
Etat physique:	crystallin(e), poudre	
Couleur:	blanc(he)	
Odeur:	inodore	
Seuil olfactif:	non applicable, odeur non perceptible.	
Point de fusion:	306 °C	(autre(s))
Point d'ébullition:	(1.013,25 hPa) Ne peut être déterminé, la substance/le produit se décomposant.	
Inflammabilité:	pas facilement inflammable	(autre(s))
Limite inférieure d'explosivité:	Pour les solides non applicable pour la classification et l'étiquetage.	
Limite supérieure d'explosivité:	Pour les solides non applicable pour la classification et l'étiquetage.	
Point d'éclair:	Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques	
Décomposition thermique:	> 600 °C	
Valeur du pH:	oxygène, azote, oxyde de disodium 8 - 9 (100 g/l, 20 °C)	(pH-mètre)
Viscosité, cinématique:	Pas de données disponibles.	
Viscosité dynamique:	Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques	



## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Produit: **Nitrate de sodium**

Date de mise à jour le : 24.03.2023

Solubilité dans l'eau: (méthode interne)

874 g/l  
(20 °C)

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):

Etude non nécessaire pour des  
raisons scientifiques

Pression de vapeur:

La valeur n'a pas été déterminée du  
fait de son point de fusion élevé.

Densité relative:

2,26

Données bibliographiques.

Densité:

2,26 g/cm<sup>3</sup>

(20 °C)

Données bibliographiques.

### Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique: 300 - 400 µm (D50, mesuré(e))

Surface Spécifique: 0,1 m<sup>2</sup>/g

0,1 m<sup>2</sup>/cm<sup>3</sup>

## 9.2. Autres informations

### Informations concernant les classes de danger physique

#### Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

Risque d'explosion: aucune propriété explosive

sensibilité aux chocs: n'est pas sensible au choc

Compte tenu de la structure chimique il n'y a pas de sensibilité au  
choc.

#### Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: Comburant.

(Directive 92/69/CEE, A.17)

#### Matières et mélanges auto-échauffants

Aptitude à l'auto-échauffement: Il ne s'agit pas d'un produit  
susceptible d'auto-échauffement.

#### Corrosion des métaux

Pas de données disponibles.

### Autres caractéristiques de sécurité

Densité apparente: env. 1.300 kg/m<sup>3</sup>

Données bibliographiques.

pKA:

14,8

(25 °C)

hygroscopie:

hygroscopique

Adsorption/eau - sol:

Etude non réalisable pour des  
raisons techniques.



## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Produit: **Nitrate de sodium**

Date de mise à jour le : 24.03.2023

Tension superficielle:

Du fait de sa structure chimique, aucune activité de surface n'est attendue.

Masse molaire:

84,99 g/mol

angle de repos:

35 °

(Test de migration  
(laboratoire d'essai des  
matériaux))

Vitesse d'évaporation:

Le produit est un solide non volatil.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des métaux:

Pas de données disponibles.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Peroxydes:

Le produit ne contient pas de peroxydes. Le produit/la substance n'a pas tendance à former de peroxyde.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions avec les agents réducteurs. Réactions avec les agents oxydants.

#### 10.4. Conditions à éviter

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage. Eviter de chauffer si en contact avec des matériaux facilement oxydables.

#### 10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

agent réducteur, substances susceptibles d'être oxydées, composé d'ammonium

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:  
oxyde de disodium



## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Produit: **Nitrate de sodium**

Date de mise à jour le : 24.03.2023

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

##### Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Après administration unique de quantités importantes, il y a un risque de lésions des cellules sanguines (méthémoglobinémie).

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): 3.430 mg/kg (Ligne directrice 401 de l'OCDE)

(par inhalation): L'étude n'est pas nécessaire.

DL50 rat (par voie cutanée): > 5.000 mg/kg (Ligne directrice 402 de l'OCDE)

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

##### Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Non-irritant pour la peau. Irritant pour les yeux.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau

lapin: non irritant (Ligne directrice 404 de l'OCDE)

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Lésion oculaire grave/irritation

lapin: pas de dommage irréversible. (Ligne directrice 405 de l'OCDE)

##### Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

Données expérimentales/calculées:

Essai des ganglions lymphatiques de la souris (LLNA) souris: non sensibilisant (Ligne directrice 429 de l'OCDE)

##### mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

Les résultats disponibles sur les propriétés mutagènes ne sont pas consistants.



## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Produit: **Nitrate de sodium**

Date de mise à jour le : 24.03.2023

### cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Dans les études à long terme sur des rats par administration de la substance dans l'alimentation, elle n'a eu aucun effet cancérogène. Dans certaines conditions spéciales, le produit peut former une nitrosamine. Les nitrosamines se sont révélées être cancérogènes en expérimentation animale.

### toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité. Les résultats ont été déterminés dans un Screeningtest (OCDE 421/422). Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

### Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour un effet néfaste pour le développement/tératogène. Les résultats ont été déterminés dans un Screeningtest (OCDE 421/422). Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Pas de données disponibles.

### Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

La substance peut causer des lésions des cellules sanguines après ingestions répétées.

### Danger par aspiration

L'étude n'est pas nécessaire.

### Effets interactifs

Pas de données disponibles.



## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Produit: **Nitrate de sodium**

Date de mise à jour le : 24.03.2023

### 11.2. Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 7.950 mg/l, *Oncorhynchus tshawytscha* (statique)

Données bibliographiques. Concentration nominale.

Invertébrés aquatiques:

CE50 (24 h) 8.609 mg/l, *Daphnia magna* (, statique)

Plantes aquatique(s):

CE50 (10 j) > 1.700 mg/l (teneur en chlorophylle), algues (statique)

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

CE10 (3 h) 180 mg/l, boue activée, ménagère (Ligne directrice 209 de l'OCDE, aquatique)

Effets chroniques sur poissons:

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Evaluation de la toxicité terrestre:

Pas de données disponibles.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):



## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Produit: **Nitrate de sodium**

Date de mise à jour le : 24.03.2023

Non applicable aux substances inorganiques Peut être oxydé en nitrate mais également réduit en azote par l'action de microorganismes.

Données sur l'élimination:  
non applicable

Evaluation de la stabilité dans l'eau:  
Compte tenu de la structure, une hydrolyse n'est pas attendue.  
Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:  
L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Potentiel de bioaccumulation:  
Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

### 12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:  
volatilité: La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.  
Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne répond pas aux critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) et vPvB (très persistant/très bioaccumulable).

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

### 12.7. Autres effets néfastes

La substance n'est pas listée dans le règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

### 12.8. Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:



## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Produit: **Nitrate de sodium**

Date de mise à jour le : 24.03.2023

L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Prendre contact avec le fabricant pour le recyclage.

Vérifier la possibilité d'une réutilisation.

Pour le recyclage prendre contact avec des bourses de déchets.

Vérifier la réutilisation en agriculture.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre

ADR

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN1498
Nom d'expédition des Nations unies:	NITRATE DE SODIUM
Classe(s) de danger pour le transport:	5.1
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Code de restriction en tunnel: E

RID

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN1498
Nom d'expédition des Nations unies:	NITRATE DE SODIUM
Classe(s) de danger pour le transport:	5.1
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu

#### Transport fluvial intérieur

ADN

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN1498
--	--------



## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Produit: **Nitrate de sodium**

Date de mise à jour le : 24.03.2023

Nom d'expédition des Nations unies: NITRATE DE SODIUM  
 Classe(s) de danger pour le transport: 5.1  
 Groupe d'emballage: III  
 Dangers pour l'environnement: non  
 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche  
 Non évalué

### Transport maritime

IMDG  
 Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1498  
 Nom d'expédition des Nations unies: NITRATE DE SODIUM  
 Classe(s) de danger pour le transport: 5.1  
 Groupe d'emballage: III  
 Dangers pour l'environnement: non  
 Polluant marin: NON  
 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: EmS: F-A; S-Q

### Sea transport

IMDG  
 UN number or ID number: UN 1498  
 UN proper shipping name: SODIUM NITRATE  
 Transport hazard class(es): 5.1  
 Packing group: III  
 Environmental hazards: no  
 Marine pollutant: NO  
 Special precautions for user: EmS: F-A; S-Q

### Transport aérien

IATA/ICAO  
 Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1498  
 Nom d'expédition des Nations unies: NITRATE DE SODIUM  
 Classe(s) de danger pour le transport: 5.1  
 Groupe d'emballage: III  
 Dangers pour l'environnement: Un marquage dangereux pour l'environnement n'est pas nécessaire

### Air transport

IATA/ICAO  
 UN number or ID number: UN 1498  
 UN proper shipping name: SODIUM NITRATE  
 Transport hazard class(es): 5.1  
 Packing group: III  
 Environmental hazards: No Mark as dangerous for the environment is needed



## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Produit: **Nitrate de sodium**

Date de mise à jour le : 24.03.2023

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:    Aucun connu    Special precautions for user:    None known

### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

### 14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

### Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Maritime transport in bulk is not intended.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Rubrique(s) de la nomenclature ICPE (France): 4440

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-8 (France): 16, 16 bis

Le produit contient une substance (annexe I / annexe II) réglementée par le règlement (UE) 2019/1148 - "commercialisation et utilisation des précurseurs d'explosifs". Cela peut entraîner des obligations pour votre entreprise conformément aux exigences légales du règlement susmentionné et des règlements d'application nationaux respectifs.



## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Produit: **Nitrate de sodium**

Date de mise à jour le : 24.03.2023

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique (CSA) réalisée

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Ce produit est de qualité technique et est, sauf indication contraire spécifiée ou autre accord convenu, exclusivement prévu pour un usage industriel. D'autres utilisations envisagées devraient être discutées avec le producteur.

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Ox. Sol.	Matières solides comburantes
Eye Dam./Irrit.	Lésions oculaires graves / irritation oculaire
Skin Corr./Irrit.	Corrosion/irritation cutanée
Aquatic Chronic	Danger pour le milieu aquatique - chronique
H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans



## Fiche de données de sécurité

Selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Produit: **Nitrate de sodium**

Date de mise à jour le : 24.03.2023

cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.